

Maladie à virus

**EBOLA**

Information Prévention  
Mesures  
Préparation Conseils

# **ACQUISITION DES COMPÉTENCES CHEZ LES TRAVAILLEURS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ**

## **Orientations générales**

Avril 2015

## Table des matières

Introduction.....	1
Prérequis pour l'acquisition des compétences .....	1
Identification des compétences à acquérir .....	2
Stratégies.....	2
Enjeux .....	4
Fréquence des activités d'acquisition et de maintien de compétences pour un secteur ciblé .....	4

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

## **Introduction**

Le présent document énonce quelques orientations à l'intention des établissements du réseau sur les compétences à développer et à maintenir chez les intervenants des centres hospitaliers (CH) pour la prise en charge d'une personne atteinte de la maladie à virus Ebola (MVE) et d'autres fièvres hémorragiques ou suspectée d'en être atteinte. Le document présente les compétences à acquérir et à maintenir ainsi que certains enjeux.<sup>1</sup>

## **Prérequis pour l'acquisition des compétences**

Le but poursuivi est d'assurer la biosécurité des travailleurs et celle de la population en formant un groupe de ressources capables de prendre en charge une personne atteinte de la MVE ou suspectée de l'être dans chacun des établissements concernés. Afin de développer et de maintenir les compétences des intervenants, les équipes de prévention et contrôle des infections (PCI) pourront, en collaboration avec l'ensemble des directions, soutenir l'établissement dans l'élaboration de son curriculum de compétences spécifiques à la MVE.

Dans un premier temps, les établissements devront d'abord identifier les secteurs de soins et les travailleurs ciblés pour les activités d'acquisition ou de maintien de compétences spécifiques à la MVE.

Avant l'affectation d'un intervenant aux soins d'un cas de MVE, il sera nécessaire de démontrer l'atteinte du niveau de compétence requis au niveau des connaissances générales sur la MVE, des bonnes pratiques PCI et des procédures opérationnelles spécifiques.

Après l'affectation, la responsabilité principale de l'établissement sera de supporter chaque service impliqué dans les soins aux personnes confirmées comme étant atteintes de MVE ou suspectées de l'être, dans l'application des processus liés à l'acquisition et au maintien des compétences.

---

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier le CHUM pour avoir partagé le document « Maladie à virus Ebola : Stratégies intégrées de formation du personnel du CHUM », novembre 2014.

## Identification des compétences à acquérir

Les compétences requises ont été identifiées par les établissements qui soignent des personnes atteintes de la MVE et par les organismes de référence en santé publique.

Ce sont :

- Des connaissances sur la maladie à virus Ebola;
- Des compétences en regard :
  - du port et du retrait de l'équipement de protection individuelle (EPI);
  - de la gestion des déchets;
  - de la décontamination;
  - de la manipulation des spécimens pour tests diagnostiques;
  - de la communication (efficace et appropriée).

De plus, il importe de sensibiliser les travailleurs de la santé à l'importance de déclarer tous les incidents, accidents, bris des mesures et tous les symptômes en relation avec le pathogène en cause.

## Stratégies

Plusieurs stratégies peuvent être déployées pour l'acquisition et le maintien de compétences. Plusieurs d'entre elles sont utilisées actuellement par les centres hospitaliers concernés par la MVE et les centres désignés. Des outils et références élaborés par des organismes reconnus sont disponibles sur le web<sup>2</sup>. Voici quelques stratégies pouvant être utilisées :

- Formation générique en ligne :
  1. La maladie à virus Ebola (MVE);
  2. La transmission interhumaine;
  3. La prise en charge sur le terrain.
- Formation des formateurs sur l'équipement de protection individuelle (EPI) :
  1. Appliquer correctement les séquences pour revêtir l'EPI;
  2. Appliquer correctement les séquences du retrait de l'EPI;
  3. Détecter les possibilités de contamination;
  4. Transmettre les bonnes pratiques en matière de prévention des infections.

---

<sup>2</sup> Des outils développés au Québec sont disponibles sur les sites suivants :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/ebola/outils-information>

<http://www.inspq.qc.ca/ebola>

- Formation des employés sur l'EPI offerte par les formateurs :

Atelier Habille-Déshabille :

1. Appliquer correctement les séquences pour revêtir l'EPI;
2. Appliquer correctement les séquences du retrait de l'EPI;
3. Augmenter le niveau d'aisance quant à l'application de la technique.

L'EPI utilisé pour l'exercice doit être similaire à celui qui sera utilisé lors de la prestation des soins.

- Simulation modulaire par service :

Création d'un ou des scénarios de simulations pratiqués à plusieurs reprises afin de permettre aux apprenants d'intégrer les processus et procédures mis en place. Ce ou ces scénarios doivent être accompagnés de grilles d'observation.

La pérennité de ces exercices est sous la responsabilité des services respectifs de chaque établissement.

La traçabilité de ces exercices doit être assurée.

- Simulation intégrée

1. Mise en place d'un scénario de simulation multidisciplinaire traitant l'entièreté de la prise en charge d'un patient, c'est-à-dire de son arrivée au CH à son congé, transfert ou décès.
2. Création d'un comité interdisciplinaire validant les objectifs et participant au bilan de l'exercice.

Points importants pour les simulations :

- Identification d'un responsable par service ou département, qui sera responsable de planifier le nombre d'exercices à effectuer, en pensant à varier les plages horaires;
- Répétition à plusieurs reprises du même scénario de simulation afin de permettre à l'ensemble du personnel de l'expérimenter (jour-soir-nuit, fin de semaine);
- Identification dans le service ou le département d'une personne qui assurera un rôle d'observation et participera au bilan;
- Assurer la traçabilité de ces exercices dans l'établissement;
- À la suite des observations rapportées lors des simulations, apporter les correctifs nécessaires.

## Enjeux

Les enjeux suivants ont été soulevés quant aux aspects qui concernent l'acquisition et le maintien de compétences au regard de la MVE.

**Temps :** Le temps est un enjeu. Bien que la possibilité qu'un patient soit infecté par le virus Ebola au Québec soit très faible, le personnel doit être formé afin d'être préparé à cette éventualité ou à celle de la survenue de pathogènes émergents hautement transmissibles. Le temps de libération des employés pour la formation et les pratiques régulières peuvent constituer un enjeu.

**L'absence de mise en application réelle :** Le risque de recevoir un grand nombre de patients atteints de la maladie à virus Ebola étant peu probable, le maintien des compétences acquises est un autre enjeu. De nombreuses pratiques échelonnées dans le temps ainsi que la mise en place d'exercices de simulation sont nécessaires.

**Approvisionnement en équipement de protection individuelle :** La rareté de l'équipement et les coûts qui s'y rattachent doivent être pris en considération. Il faut prévoir la quantité de matériel nécessaire à la réalisation des exercices.

**Cohérence dans les diverses activités d'acquisition de compétences :** Les messages transmis entre les simulations doivent être cohérents. L'exactitude du message livré par les responsables d'activités doit être validée régulièrement par les experts, notamment l'équipe de PCI.

**Communication, gestion du personnel et de l'anxiété :** La présence d'un cas suspecté ou avéré dans l'établissement peut générer un climat de crainte et de stress pour le personnel, les patients et les visiteurs. La direction de l'établissement se doit d'être préparée à soutenir son personnel. Un plan de communication spécifique à l'intention des employés doit être disponible en tout temps.

## Fréquence des activités d'acquisition et de maintien de compétences pour un secteur ciblé

Les activités choisies pour l'acquisition des compétences au regard des bonnes pratiques de PCI et des procédures opérationnelles spécifiques doivent être répétées jusqu'à ce que l'intervenant démontre l'acquisition des compétences exigées.

La périodicité des activités pour l'acquisition et le maintien des compétences varie selon les établissements. La répétition fréquente de ces activités devra être ajustée en fonction des besoins propres à chaque service ciblé.

**Une fois les besoins de chaque service déterminés, la régularité des pratiques et des simulations doit être maintenue en tout temps.**